

ACCUEIL DE LOISIRS – ASSOCIATION LES FARFADETS

NOTRE PROJET EDUCATIF

Une éducation globale de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires pour son bien-être et demeure l'affaire de tous les partenaires concernés sur les territoires.

Cela passe par :

- La mise en œuvre d'activités de loisirs sur le temps libre pour contribuer à l'équité des chances notamment sur les territoires cumulant des difficultés.
- Une action éducative ancrée sur le temps libre et dans un mode de vie collectif pour participer à l'épanouissement de l'enfant : en développant l'apprentissage de la citoyenneté, la tolérance, la solidarité, en contribuant à sa capacité d'autonomie, sa socialisation, sa connaissance de l'environnement.

Aussi, grâce à ses actions et à partir des enjeux cités précédemment, l'association a défini les priorités éducatives :

- mettre en œuvre une vie en collectivité basée sur le respect mutuel, l'acceptation des différences,
- proposer des organisations respectueuses du rythme de vie des enfants,
- développer une offre d'activités culturelles, sportives, en complémentarité des offres existantes,
- donner aux enfants les repères éducatifs nécessaires à leur bien-être et à leur hygiène de vie.

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la solidarité, la coopération

- Rédiger ensemble les règles de vie en collectivité
- Renforcer les liens par le jeu
- Veiller au respect des autres, du matériel et de l'environnement
- Respecter les différences : éviter les moqueries et les disputes Responsabiliser l'enfant

Respecter le rythme de chaque enfant

- Alternier les activités physiques et calmes
- Temps de repos selon les demandes
- Temps libre sera surveillé et encadré sur demande des enfants
- Plages d'activités plus courtes et plus variées chez les petits

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants

- Respect de la législation, des règles de sécurité et être capable de les expliquer aux enfants si nécessaires
- Être disponible et à l'écoute
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches de renseignements)
- Tenir un cahier d'infirmerie
- Veiller à l'hygiène Avoir une trousse à pharmacie lors des activités et des déplacements

Favoriser la participation des enfants dans les activités

- Proposer des activités adaptées qui permettent l'épanouissement de l'enfant
- Présenter les activités et donner le choix à l'enfant
- Être à l'écoute de l'enfant, de ses envies et de ses idées
- Favoriser l'expression, développer l'esprit critique en proposant des activités variées
- Favoriser l'ouverture d'esprit en intégrant des pratiques nouvelles, accompagner l'autonomie

L'Assemblée Générale aura lieu au cours du premier semestre suivant la clôture des comptes. Tout manquement au Règlement Intérieur sera signalé par les animateurs à la direction qui statuera, avec le conseil d'administration, sur les mesures à prendre.

Règlement voté en Conseil d'Administration le 10/12/2015 pour une application au 01/01/2016